

Appel à candidatures
Gestionnaire budgétaire et financier(ère) de l'établissement
au sein du Secrétariat général

Statut

Poste de catégorie A à plein temps.

Poste à pourvoir au plus vite (départ à la retraite de l'agent en fonction à la fin du mois de septembre), ouvert prioritairement aux fonctionnaires des fonctions publiques (Etat ou territoriale ou hospitalière) et CDI de la fonction publique d'Etat.

Position normale d'activité (fonctionnaires MTES) ou détachement (autres fonctionnaires) ou CDD 3 ans.

Le Parc national des Cévennes

Le Parc national des Cévennes couvre près de 3 000 km² avec un cœur protégé habité avoisinant les 950 km². Il est réparti sur 118 communes en Lozère, dans le Gard et aux confins de l'Ardèche, dont 109 sont des communes adhérentes à la charte du Parc. La diversité géologique, les contrastes climatiques et l'escarpement topographique ont fait de ce balcon du sud-est du Massif Central au-dessus de la Méditerranée un carrefour et un refuge pour toutes les formes de vie, du sauvage à l'humain, en étroite osmose.

La force de l'identité culturelle, la grandeur des paysages culturels, et la diversité des formes de vie, héritées de 5 000 ans d'agropastoralisme, ont valu successivement à ce territoire un classement en Parc national protégeant l'héritage, en Réserve de biosphère associant conservation et développement, en Bien inscrit au Patrimoine mondial pour faire perdurer ses paysages agropastoraux évolutifs et vivants, et tout récemment en Réserve internationale de ciel étoilé, devenant ainsi la plus grande d'Europe.

L'établissement public du Parc national des Cévennes (EP PNC) a élaboré avec ses partenaires locaux et nationaux, au premier rang desquels les communes, une charte, approuvée par décret du 8 novembre 2013, qui définit un projet de territoire à 15 ans pour faire vivre ce quadruple classement.

Il possède en propre un patrimoine d'environ 10 000 m² de plancher bâti et près de 5 000 ha de terrain non bâti.

L'EP PNC est gouverné par un Conseil d'Administration (CA), un bureau et sa direction.

Positionnement du poste/stage au sein du Parc national des Cévennes

Outre la direction et le secrétariat général, l'établissement public est organisé autour de trois services techniques : Connaissance et veille du territoire / Développement durable / Accueil et sensibilisation. Il compte 75,9 postes (en équivalent temps plein) au 31 décembre 2019.

Il est présent à Florac-Trois-Rivières avec son siège et sur 5 massifs : Aigoual / Causses-Gorges / Mont-Lozère / Piémont cévenol / Vallées cévenoles.

Le poste de gestionnaire budgétaire et financier(ère) est rattaché au secrétariat général. Il est basé à Florac-Trois-Rivières (48).

Le secrétariat général, sous la direction de la secrétaire générale, est composé d'une équipe d'une dizaine de personnes chargées de :

- la gestion budgétaire et financière,
- la gestion du personnel,
- la gestion du patrimoine mobilier et immobilier,
- le secrétariat des instances délibératives, consultatives et représentatives du personnel,
- la commande publique,
- l'informatique,
- la régie technique.

Missions

Le poste de gestionnaire budgétaire et financier constitue un poste à enjeux pour l'EP PNC. L'agent est en liaison directe avec la secrétaire générale pour la gestion comptable et financière de l'établissement (7 millions €/an).

En étroite collaboration avec elle, le gestionnaire budgétaire et financier a pour missions principales de :

- participer à la préparation du budget de l'EP PNC et assurer le suivi de l'ensemble des étapes de l'exécution budgétaire en dépenses et en recettes ;
- contribuer à l'analyse de la soutenabilité financière de l'établissement ;
- encadrer une équipe de 2 personnes en charge des commandes et de la comptabilité de l'établissement ;
- proposer les rapports de présentation pour les élus du Conseil d'Administration et des instances de gouvernance dans le domaine financier ;
- mettre en œuvre le processus de contrôle interne budgétaire et comptable ;
- préparer et suivre la mise en place du service facturier en 2021.

En parallèle de ces missions stratégiques, l'agent assurera :

- la préparation des tableaux de présentation budgétaire, le suivi de la trésorerie, les écritures comptables de fin d'année (amortissements, stock, TVA, passifs sociaux...);
- le suivi des immobilisations : état de l'actif dans IMMOS AGE, inventaire physique ;
- la supervision des dossiers de subventions perçues par l'établissement depuis la demande initiale jusqu'à la demande de solde ;
- l'utilisation du logiciel comptable AGE : engagements juridiques, services faits, demandes de paiement (marchés, paie...), demandes de versement, opérations diverses, titres de recettes, extractions...

Pour exercer ses fonctions, le gestionnaire budgétaire et financier sera en relation avec les chefs de service et chargés de mission de l'EP PNC, ainsi qu'avec l'agence comptable, l'Office Français de la Biodiversité, le contrôleur budgétaire et Admilia Finances.

Compétences recherchées

- Maîtrise de la gestion budgétaire et comptable
- Pratique courante de logiciels de comptabilité et de gestion des immobilisations
- Maîtrise des logiciels informatiques courants de bureautique
- Grande rigueur et méthode
- Sens aigu de l'organisation
- Goût du contact, aisance relationnelle
- Bonnes qualités rédactionnelles et d'expression orale
- Expérience d'encadrement, aptitude au travail en équipe
- Une connaissance de la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP) ainsi que du logiciel AGE serait appréciée

Diplômes, expérience et niveau de formation souhaités

- Formation en comptabilité publique
- Expérience de gestionnaire financier
- Permis de conduire B

Modalités de dépôt des candidatures

Les candidats adresseront une lettre de motivation, un curriculum vitae et leur dernier arrêté de situation administrative **avant le vendredi 17 avril 2020 au soir.**

- **par courriel avec accusé de réception à : carine.thomas@cevennes-parcnational.fr**
- ou, le cas échéant, par courrier à :
Parc national des Cévennes
Mme la directrice
6 bis place du palais
48400 FLORAC-TROIS-RIVIERES

Une première sélection des candidats se fera sur dossier.

La direction convoquera les candidats sélectionnés pour les auditionner au plus vite.

Toute personne ayant fait acte de candidature sera informée par courrier des suites données sa candidature.

Pour toute information complémentaire s'adresser à :

Mme Céline BILLAULT, secrétaire général du Parc national des Cévennes
04 66 49 53 28 – celine.billault@cevennes-parcnational.fr